

Le Havre, le 23 octobre 2012 ,



Objet : projet de loi de finances pour 2013.
Réf : AC/PG

Monsieur le directeur,

J'ai pris connaissance avec la plus grande attention de votre lettre du 11 octobre dernier, me faisant part de votre inquiétude à propos des mesures du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2013 relatives à la suppression du dispositif relatif aux heures supplémentaires et je vous en remercie.

Effectivement, afin de tenter de combler la dette de notre pays, mais surtout de financer les dépenses supplémentaires engagées depuis son élection, le Président de la République a souhaité augmenter le coût du travail et la taxation des entreprises.

Ainsi, la suppression de l'exonération fiscale des heures supplémentaires constitue une mesure fortement pénalisante pour les salariés et tout à fait contraire aux engagements du gouvernement de ne pénaliser « qu'un français sur 10 » par des mesures fiscales nouvelles.

Convaincu que ces mesures ne font qu'aggraver la situation de l'emploi en France et vont à l'encontre de l'objectif de croissance nécessaire au rétablissement de notre économie, je ne manquerai pas de m'opposer au vote de ces dispositions législatives lors des prochains débats au Sénat sur le projet de loi de Financement de la sécurité sociale pour 2013.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Patrice GELARD

Monsieur Gilles MANENT
DISPOFI
Les Portes de l'Espagne
99, route d'Espagne
31100 TOULOUSE

PATRICE GÉLARD

SÉNATEUR
DE LA
SEINE-MARITIME

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION
DES LOIS

MAIRE
DE SAINTE-ADRESSE

PROFESSEUR EMÉRITE
DOYEN HONORAIRE